



COMPTE RENDU SEANCE DU 7 FEVRIER 2003

Le vendredi 7 février 2003, le Conseil Municipal légalement convoqué le 28 janvier s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, Maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte rendu du 13 décembre 2002
- Désignation des représentants de la commune aux différentes commissions de la communauté de communes
- Approbation retrait Courcelles Sur Seine, Tosny et Bernières sur Seine du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire du canton des Andelys
- Approbation du rapport de la commission d'évaluation des charges transférées à la communauté de communes ainsi que du tableau des compensations de la taxe professionnelle
- Prévisions investissements 2003

QUESTIONS DIVERSES

- SIEGE renforcement de réseau rue Thierry de Martel
- Remplacement chaudière logement communal
- Adhésion au Syndicat Eau du Vexin Normand
- Extension réseau d'eau rue du Mesnil
- Certificat d'urbanisme CONTANT
- SYGOM
- ADSL

Etaient présents : MMES ET MRS J.GAUTRON-J.LAROCHE-P.JULLIEN-C.JOZEFACKI Adjoints-B.NEAU-E.BANCE-L.HENOCH-R.VILCOQ-B.LETHIAIS-C.CABALLE-D.LABBE-S.DEVEAUD

Etaient absents excusés : MRS M.BENSI(pouvoir à Monsieur LABBE)
B.GUILLOU (pouvoir à Monsieur HENOCH)

APPROBATION COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu du 13 décembre. Toutefois monsieur JULLIEN fait part d'une remarque. Dans les questions diverses, l'installation du limiteur sonore dans la salle des fêtes est envisagé, en l'absence de devis rien n'a pour le moment été décidé.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX DIFFERENTES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil Municipal a procédé à la désignation des représentants de la commune aux différentes commissions de la communauté de communes.

- Commission voirie : Monsieur Roger DUCHEMIN
- Transport Scolaire : Madame Elisabeth BANCE
- Cadre de Vie : Monsieur Jacques GAUTRON
- Développement Economique : Monsieur Pierre JULLIEN

- Aménagement du Territoire et Environnement : Monsieur Robert VILCOQ
- Administration Générale : Madame Jehanne LAROCHE

APPROBATION RETRAIT COURCELLES SUR SEINE-TOSNY-BERNIERES SUR SEINE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le retrait des communes de Courcelles Sur Seine, Tosny et Bernières Sur Seine du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire du Canton des Andelys.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AINSI QUE DU TABLEAU DES COMPENSATIONS DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la commission d'évaluation des charges transférées à la communauté de communes des Andelys et de ses environs (voirie, transport, pays, chenil) ainsi que le tableau des compensations de la taxe professionnelle.

PREVISIONS INVESTISSEMENTS 2003

Madame LAROCHE présente au Conseil les prévisions d'investissement pour les années à venir, un choix devra être effectué prochainement pour les priorités du budget 2003.

QUESTIONS DIVERSES

SIEGE renforcement de réseaux rue thierry de martel

Le Conseil Municipal décide d'inscrire ces travaux au budget 2003 et opte pour un remboursement en 15 annuités.

Remplacement chaudière logement communal

Il a été procédé au remplacement de la chaudière au domicile de Monsieur et Madame KWASIBORSKI .

Adhésion au Syndicat Eau du Vexin Normand

La commune de Muids depuis le 1 janvier 2003 adhère au Syndicat d'Eau du Vexin Normand.

Extension réseau d'eau rue du Mesnil

En ce qui concerne l'extension du réseau d'eau rue du Mesnil souhaité par Monsieur CARRIERE Jean, le Conseil Municipal décide avant d'entreprendre des travaux d'attendre la fin de l'élaboration de la carte communale.

Certificat d'urbanisme CONTANT

La Compagnie Générale des Eaux confirme qu'une canalisation d'eau potable d'un diamètre de 60 passe a proximité des terrains et qu'une extension du réseau n'est pas nécessaire.

Monsieur le Maire verra la DDE pour l'obtention du certificat d'urbanisme.

SYGOM

Les déchets verts déposés par les communes à la déchetterie seront contrôlés puis facturés à chacune d'entre elles.

ADSL

Monsieur Jacques GAUTRON a pris contact avec France Télécom pour connaître les conditions pour installer l'ADSL. Il en résulte qu'une installation ne peut avoir lieu que si la commune peut réunir un nombre suffisant de demandes (80 à 100 personnes) ; ce qui, a priori, ne devrait pas poser de problème à Muids.



COMPTE RENDU SEANCE DU 13 MARS 2003

Le jeudi 13 mars 2003, le Conseil Municipal légalement convoqué le 12 février 2003 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, Maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte rendu du 7 février 2003
- Préparation budget primitif 2003
- Subventions communales

QUESTIONS DIVERSES

- Nomination délégués au Syndicat Eau du Vexin Normand
- Redistribution de l'actif et du passif du Syndicat de Voirie
- Intégration de l'actif et du passif du Syndicat de voirie dans la CCAE

Etaient présents : MMES et MRS J.GAUTRON-J.LAROCHE-P.JULLIEN-C.JOZEFACKI-Adjoints- B.NEAU-B.GUILLOU-L.HENOCH-R.VILCOQ B.LETHIAIS-M.BENSI-D.LABBE-S.DEVEAUD

Etait absente excusée : MME E.BANCE (pouvoir à Mr JULLIEN)

Etait absente : MME C.CABALLE

APPROBATION COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte-rendu du 7 février 2003.

PREPARATION BUDGET 2003

Monsieur le Maire a commenté le compte administratif 2002 de la commune et du service d'eau. Madame LAROCHE a présenté au Conseil Municipal l'ébauche du budget 2003 qui sera approuvé par monsieur le Trésorier des Andelys le vendredi 21 mars à 18 h 00 et voté par le Conseil Municipal.

SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal a voté le montant des subventions communales pour l'année 2003 qui s'élève à la somme de : 17 500 €

QUESTIONS DIVERSES

Nomination délégués au Syndicat d'Eau du Vexin Normand

Suite à l'adhésion de la commune de Muids au Syndicat d'Eau du Vexin Normand, le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité deux délégués.

- Madame Jehanne LAROCHE (titulaire)
- Monsieur Jacques GAUTRON (suppléant)

Redistribution de l'actif et du passif du Syndicat de Voirie

Le Conseil Municipal accepte le principe de redistribution de l'actif et du passif du Syndicat de Voirie dans chaque commune adhérente.

Intégration de l'actif et du passif du Syndicat de Voirie dans la CCAE

Le Conseil Municipal accepte l'intégration de l'actif et du passif dans la communauté de communes venant du Syndicat de Voirie. La répartition se fera sur la base de :

- 40 % en fonction du potentiel fiscal
- 30 % en fonction de la longueur de la voirie
- 30 % en fonction de la population.



COMPTE RENDU SEANCE DU 21 MARS 2003

Le vendredi 21 mars 2003, 18 h, le Conseil Municipal légalement convoqué le 11 mars 2003 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, Maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte rendu du 13 mars 2003
- Vote du CA 2002 et du budget 2003 + affectation des résultats
- Augmentation des 3 taxes directes locales
- Modification des tarifs communaux
- Convention escrime
- Questions diverses

QUESTIONS DIVERSES

- Contrat entretien de l'orgue de l'église
- Chemins communaux
- CCAE : compte-rendu Commission compétence économique

Etaient présents : MMES et MRS J.GAUTRON-J.LAROCHE-P.JULLIEN-C.JOZEFACKI-Adjoint-L.HENOCH-R.VILCOQ-B.LETHIAIS-M.BENSI-D.LABBE-S.DEVEAUD-E.BANCE-C.CABALLE

Etait absente excusée : MME B.NEAU (pouvoir à Mr DUCHEMIN)

Etait absent : Mr B.GUILLOU

APPROBATION COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte-rendu du 13 mars 2003.

VOTE CA 2002 ET DU BUDGET 2003 + et AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur DUCHEMIN a donné la parole à Monsieur BORKOWSKY Trésorier des Andelys qui a commenté les CA 2002 (commune + service eau).

COMMUNE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES
404 800.85 €

RECETTES
605 808 .55 €

Résultat de fonctionnement : **201 007.70 €**

INVESTISSEMENT

DEPENSES
57 532.27 €

RECETTES
88 071.87 €

Résultat d'investissement : **30 539.60 €**

Reste à réaliser (dépenses)	2111 terrain stade	4 150.00 €
	2313 travaux maisons	91 469.16 €
	2313.8 sas salle des fêtes	7 622.45 €
	2188 tondeuse	100.64 €
	2152 panneaux	2 006.40 €
	2313.7 maison communale	47 259.20 €
	<hr/>	152 607.85 €
Reste à réaliser (recettes)	1323.6 subv. école	300.86 €
	1323.7 subv. maison com.	4 573.47 €
	192 plus value maison	35 714.41 €
	2132 valeur à l'origine maison	2 397.59 €
		<hr/>

pas de question, les restes à réaliser sont votés à l'unanimité

Résultat global : **231 547.30 €** (fonct. + invest.)

SERVICE EAU

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

RECETTES

3 307.17 €

42 346 .36 €

Résultat de fonctionnement : **39 039.19 €**

INVESTISSEMENT

DEPENSES

RECETTES

53 030.59 €

57 392.49 €

Résultat d'investissement : **4 361.89 €**

Monsieur le Maire a été invité à sortir de la salle pour procéder au vote du CA de la commune, et du service d'eau qui sont acceptés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VOTE DU BUDGET 2003 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité vote le budget de la commune en arrêtant :

FONCTIONNEMENT

<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
632 190.86 €	632 190.86 €

INVESTISSEMENT

<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
656 339.97 €	656 339.97 €
(dont 306 499.61 € pour l'intégration des opérations de mise à disposition du Syndicat d'Eau du Vexin Normand et du SYGOM)	

AUGMENTATION DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES

Suite à l'entrée dans la Communauté de Communes des Andelys et à l'intégration des différents syndicats dans celle-ci, la commune de Muids a décidé d'intégrer la taxe de la voirie aux autres taxes communales (opération nulle pour le contribuable) et d'augmenter de 5 % les 3 taxes afin de permettre de réaliser tous les projets prévus au budget 2003.

	TAUX 2002	VOIRIE	TOTAL	TAUX 2003 (augm.5 %)
TH	4.56	0.87	5.43	5.70
TFB	9.66	1.85	11.51	12.08
TFNB	22.21	4.25	26.46	27.78

MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX

SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les prix de la location de la salle des fêtes à compter du 1 janvier 2004 comme suit :

Habitants de la commune

- samedi	160 €
- samedi et dimanche	210 €

hors commune

- samedi	250 €
- samedi et dimanche	330 €

Location de vaisselle : 0.50 € par personne
Exposition, vente commerce : 150 € par jour (uniquement en semaine)

Pour les Associations de Muids, gratuit 1 fois/an ensuite 80 € chaque manifestation.

CONCESSION CIMETIERE

Les tarifs des concessions dans le cimetière communal vont augmenter à compter du 1 avril 2003 comme suit :

<i>Concession trentenaire</i>	25 €
<i>Concession cinquantenaire</i>	35 €

LOYERS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter tous les loyers à compter du 1 avril 2003 de 2 % en appliquant l'évolution de l'indice du coût à la construction.

CONVENTION ESCRIME

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à signer la convention passée entre la commune de Muids et la ligue régionale d'escrime. Le projet sera mis en place sur une durée de 14 séances. (coût de la séance : 26 € soit au total : 364 €)

QUESTIONS DIVERSES

Contrat entretien orgue

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à signer le contrat d'entretien de l'orgue de l'église avec la manufacture d'orgues située à Verneuil sur Avre dont le coût s'élève à la somme de : 260 € pour l'année.

Chemins communaux

Monsieur Robert VILCOQ fait part de son désir de remettre en état les chemins communaux. Pour la réalisation de ce projet, il souhaite faire participer les agriculteurs pour le transport des granulats nécessaires à leur entretien

CCAE : Compte rendu Commission compétence économique

Monsieur Pierre JULLIEN fait un bref compte rendu de la réunion de la Commission compétence économique dont les principales décisions sont :

- Le rachat de la ZAC des Andelys
- La reprise de la boulangerie d'HENNEZIS



COMPTE RENDU SEANCE DU 23 MAI 2003

Le vendredi 23 mai 2003, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 13 mai 2003, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte-rendu du 21 mars 2003
- Virement de crédit travaux SIEGE
- Fixation loyer 8 cité des fleurs et 25 rue nationale
- Assainissement (choix)
- Subvention vitraux église
- Projet Météo France
- Virement de crédit pour aménagement extérieur maison communale
- Virement de crédit pour installation EDF maison communale
- Sécurité routière

QUESTIONS DIVERSES

- Dénomination rues
- Inauguration maison communale
- ADSL
- Journée environnement
- Après-Midi « rollers »
- Syndicat aérodrome Etrépany
- Route déchetterie
- Travaux peinture bâtiments communaux

Etaient présents : MMES ET MRS J.GAUTRON- J.LAROCHE-
-C.JOZEFACKI Adjoint-B.NEAU-L.HENOCH-D.LABBE
B.LETHIAIS-S.DEVEAUD-M.BENSI-B.GUILLOU-R.VILCOQ
E.BANCE

Absents excusés : MME C.CABALLE
MR P.JULLIEN (pouvoir à Monsieur B.LETHIAIS)

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le Procès Verbal du 21 mars 2003

VIREMENT DE CREDIT TRAVAUX SIEGE

Afin de régler les travaux de renforcement de réseau rue Thierry de Martel, il est nécessaire d'effectuer le virement de crédit suivant :

16875 – 4065.55 €
2138 + 4065.55 €

FIXATION LOYER 8 CITE DES FLEURS ET 25 RUE NATIONALE

Le Conseil Municipal a décidé de louer le logement situé 8 cité des fleurs actuellement vacant à Madame DUTHIL Marilyne à compter du 1 juin. Le montant du loyer est le même que celui de raphaël DEMANTE (précédent locataire), réévalué cette année de 2 % suivant l'évolution de l'indice à la construction soit 157.34 €.

Maître DAGUET notaire Aux Andelys a été chargé par la commune d'établir le bail d'habitation consenti pour une durée de 6 ans.

ASSAINISSEMENT (CHOIX)

Compte tenu du coût exorbitant des travaux d'assainissement collectif occasionné principalement par la longueur du village d'une part, et de l'augmentation excessive du prix de l'eau d'autre part, le Conseil Municipal envisage de faire appel à un nouveau bureau d'études afin de compléter l'étude de zonage réalisée par le cabinet G2C ENVIRONNEMENT en vue de décider en toute connaissance de cause l'opportunité de fixer définitivement son choix sur l'assainissement autonome et autorise Monsieur le Maire à se rapprocher de la CCAE afin de pouvoir bénéficier des mêmes avantages que les communes qui n'ont pas encore réalisé leur schéma d'assainissement.

SUBVENTION VITRAUX EGLISE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Conseil Général pour la restauration des vitraux de l'église dont les devis s'élèvent à la somme de : 6521.10 €.

- Atelier de Vitrail (restauration partielle d'une verrière de F.DECORCHEMONT)	884.05 €
- Jean-Pierre TISSERAND (restauration du pignon ouest et du côté sud)	5637.05 €
	<hr/>
	6521.10 €

PROJET METEO France

Monsieur LE GUISCHER délégué départemental de météo France est venu présenter au Conseil Municipal le projet d'installation d'une station météo automatique sur la commune de Muids. Si ce projet se concrétise, cela permettra d'améliorer la qualité des prévisions plus fines et cohérentes au niveau de la commune et du département, notamment en cas de pollution industrielle, mais aussi de recueillir des données précises prévenant des catastrophes naturelles tels que tempêtes et inondations.

Il a bien été précisé que tous les frais d'installation, de fonctionnement,

et de maintenance seraient à la charge de météo France.

VIREMENTS DE CREDITS AMENAGEMENT EXTERIEUR MAISON COMMUNALE ET BRANCHEMENT EDF

Les crédits inscrits au budget étant insuffisants pour couvrir les dépenses d'aménagement extérieur de la maison communale, il a donc fallu procéder au virement de crédit suivant :

20 – 3000 €
2128.15 + 3000 €

Il en est de même pour le branchement EDF (maison communale)

20 – 1000 €
2313.11 + 1000 €

SECURITE ROUTIERE

La commission « Muids village » en accord avec la Direction des Routes et de l'aménagement du Département envisage de faire exécuter sur tout le tracé de la RD313 les aménagements nécessaires à l'amélioration de la sécurité des usagers.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à demander que l'opération ci-dessus mentionnée soit inscrite au budget du département, à consulter un bureau d'études et enfin à demander une subvention auprès du Conseil Général pour les études.

QUESTIONS DIVERSES

Dénomination rues

Le Conseil Municipal a décidé de nommer la route perpendiculaire à la rue de voie à hauteur de la rue de l'Industrie « rue des Carreaux ». Quant à la ruelle perpendiculaire à la rue du Mesnil, le Conseil Municipal envisage de laisser libre choix aux riverains de celle-ci.

Inauguration maison communale

L'inauguration se déroulera le mercredi 25 juin.

ADSL

Monsieur GAUTRON chargé du projet ADSL, a pris contact avec la Direction de France Télécom ROUEN lui confirmant que le dossier suit son cours.

PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT

La commission environnement pour sensibiliser la population à la découverte de leur patrimoine naturel, organise une animation qui se déroulera le samedi 7 juin. Cette journée à pour but de faire participer les habitants au nettoyage de la lisière du bois d'Herqueville et de faire découvrir la flore aux plus jeunes.

« APRES-MIDI ROLLER »

Compte tenu du vif succès remporté par l'après-midi Roller du 17 mai, organisée par la commission jeunes, il a été décidé de reconduire cette animation le samedi 14 juin.

SYNDICAT AERODROME ETREPAGNY

Monsieur Labbé fait un bref compte-rendu de la réunion du Syndicat de l'Aérodrome d'Etrépagny dont les principales décisions sont les suivantes :

- Pas d'augmentations pour les cotisations des communes
- Proposition d'une formule originale destinée à faire découvrir le vexin normand à prix attractifs :
 - ❖ 2 passagers, vol d'environ 50 minutes coût global 130 €
 - ❖ 3 passagers, vol d'environ 40 minutes coût global 140 €
 - ❖ PARCOURS : Départ de l'aérodrome d'Etrépagny, Gisors, Boury en Vexin, Vallée de l'Epte, Giverny, Les Andelys, Abbaye de Mortemer, Lyons la Forêt et retour à Etrépagny.

ROUTE DECHETTERIE

Le goudronnage de la route de la déchetterie à été réalisé par la Société VIAFRANCE.

TRAVAUX PEINTURE BATIMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal donne son accord pour que les travaux de peinture de la salle des fêtes (extérieur), salle du conseil, bureau de Monsieur le Maire, soient réalisés par Monsieur FLEUTRY artisan de la commune.



COMPTE RENDU SEANCE DU 25 JUILLET 2003

Le vendredi 25 juillet 2003, 18 h 00 le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 juillet 2003, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte-rendu du 23 mai 2003
- Classement chemin déchetterie dans la voirie communale
- Approbation adhésion VAL DE REUIL au SIEGE
- Modification statuts CCAE
- Intégration actif et passif du SITS dans la CCAE (communauté de communes des Andelys et ses environs)
- Attribution des logements 4 cité des fleurs et 25 rue nationale
- Virements de crédits aménagement plage, mobilier maison « Jean CONTANT » remboursement acompte location salle des fêtes à Monsieur POTEL
- Validation du Conseil de Développement du Syndicat Mixte du Pays du Vexin Normand
- Validation de la Charte du Pays du Vexin Normand

QUESTIONS DIVERSES

- Tickets base de loisirs LERY-POSES
- Chemin de halage
- Boucle des Andelys
- Cours informatique

Etaient présents : MMES ET MRS J.GAUTRON-J.LAROCHE
P.JULLIEN- C.JOZEFACKI Adjoint-E.BANCE-M.BENSI
P.VILCOQ-L.HENOCH-D.LABBE-B.LETHIAIS

Absents excusés : MMES C.CABALLE (pouvoir à Mme E.BANCE)
B.NEAU (pouvoir à Mr R.DUCHEMIN)
MRS B.GUILLOU (pouvoir à Mr J.GAUTRON) – S.DEVEAUD (pouvoir à Mr C.JOZEFACKI)

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 23 mai 2003

CLASSEMENT CHEMIN DECHETTERIE DANS LA VOIRIE COMMUNALE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour que le chemin donnant accès à la déchetterie soit classé dans la voirie communale afin que les travaux d'entretien soient pris en charge par la communauté de communes (commission voirie)

ADHESION VAL DE REUIL AU SIEGE (syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Eure)

Suite à la demande formulée par le SIEGE, le Conseil Municipal après en avoir délibéré dit (14 pour – 1 abstention) approuve l'adhésion de la commune de VAL DE REUIL à ce Syndicat.

MODIFICATION STATUTS CCAE

Monsieur le Maire présente le courrier de la CCAE relatif à la décision prise par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 24 juin 2003 de modifier ses statuts. Après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la décision du Conseil Communautaire, accepte la modification des statuts et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

INTEGRATION ACTIF ET PASSIF DU SITS (Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire)

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'intégration de l'actif et du passif dans la Communauté de Communes des Andelys et ses environs venant du SITS et autorise Monsieur le Trésorier des Andelys à réaliser cette opération.

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS 4 CITE DES FLEURS ET 25 RUE NATIONALE.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de louer le logement situé 4 cité des fleurs à Monsieur LEGOUPIL David au prix de 200€ par mois. En ce qui concerne le logement sis 25 rue nationale, deux personnes étaient intéressées (Mademoiselle COLOMBEL Elise et Monsieur HAVEL Christophe), il a donc fallu procéder à un vote à bulletin secret (7 pour COLOMBEL – 6 HAVEL – 1 abstention – 1 nul). Le montant du loyer a été fixé à 400€ par mois plus les charges. La date de remise des clefs n'a pas encore été définie car des travaux de rénovation sont en cours de réalisation. Dès qu'ils seront achevés, la commune prendra contact avec Maître DAGUET Notaire Aux Andelys qui sera chargé d'établir les baux.

ATTRIBUTION DE PRIX MAISONS FLEURIES

Dans le cadre de l'initiative du Conseil Général « Villes et Villages » fleuris, la commune de Muids a organisé un concours communal comprenant plusieurs catégories. La visite des maisons candidates s'est déroulée le 30 juin par la commission « Muids Village » et la remise des récompenses a eu lieu le dimanche 20 juillet.

Chaque candidat suivant sa catégorie s'est vu remettre un bon d'achat à retirer chez Régis GOMOND (producteur de fleurs à Fontaine Bellenger).

- Jardin visible de la rue :

- 1^{er} prix : Madame DEROUEN (80 €)
- 2^{ème} prix : Monsieur HIARD (40 €)
- 2^{ème} prix : Monsieur CIRETTE (40€)

- Décor floral sur la voie publique :

- 1^{er} prix : Madame LEMAIRE (80 €)

- Balcon ou terrasse :

- 1^{er} prix : Madame LEFICHOUX (80€)
- 2^{ème} prix : Monsieur BLAISE (40 €)

La commission « Muids Village » a décidé de récompenser également :

Madame BACHELET, Monsieur HENOCH, Monsieur LEBRET, Monsieur LORTHIOS, Monsieur LUTHI pour leur participation et la qualité de leur décoration florale en leur remettant un bon d'achat de 20€ chacun.

**VIREMENTS DE CREDITS AMENAGEMENT PLAGE, MAISON
« Jean CONTANT » REMBOURSEMENT ACOMPTE A MONSIEUR
POTEL LOCATION SALLE DES FETES**

Les crédits inscrits au budget étant insuffisants pour couvrir les dépenses d'aménagement de la plage, il a donc fallu procéder au virement de crédit suivant :

2183.14 - 1895.75€
020 - 5104.25€
2128.22 + 7000.00€

Il en est de même pour l'aménagement de la maison « Jean CONTANT »

2183.14 - 4000.00€
2183.13 + 4000.00 €

Mais aussi pour le remboursement de l'acompte versé par Monsieur POTEL pour la location de la salle des fêtes.

022 - 80 €
678 +80 €

**VALIDATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT SYNDICAT
MIXTE DU PAYS DU VEXIN NORMAND**

Monsieur le Maire donne lecture du projet de composition du Conseil de Développement du Pays du Vexin Normand et informe les membres présents que la liste adoptée ce jour transmise pour validation aux communes et groupements de communes du périmètre d'étude du Pays.
Après discussion, le Conseil Municipal délibère et vote (4 pour – 11 abstentions).

VALIDATION DE LA CHARTE DU PAYS DU VEXIN NORMAND

Après présentation de la Charte du Pays du Vexin Normand aux membres présents, Monsieur le Maire rappelle l'importance de la validation de celle-ci pour le développement de la commune. En validant la Charte, la commune fera automatiquement partie du périmètre définitif et s'engagera à adhérer au Syndicat Mixte du Pays du Vexin Normand. Après discussion, délibération et vote (4 pour – 11 abstentions) le Conseil Municipal décide de valider la Charte du Pays, autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier. Monsieur le Maire rappelle que le coût de l'adhésion s'élève par an à 1.50 € Par habitant.

QUESTIONS DIVERSES

TICKETS POSES

Le Conseil Municipal décide de remettre gratuitement des tickets donnant accès à la base de Poses et aux différentes activités, à tous les jeunes qui ont participé aux « après-midi rollers » et à la journée de l'environnement.

CHEMIN DE HALAGE

Monsieur BENSI soulève le problème de l'insécurité qui règne sur le chemin de halage et suggère que toutes les sentes donnant accès à la seine soient fermées. Il a été décidé d'organiser prochainement une réunion pour tenter de trouver des solutions radicales à ce problème.(plots, chaînes, etc...)

BOUCLE DES ANDELYS

Monsieur VILCOQ nous présente la brochure réalisée par le Conservatoire des Sites naturels dans laquelle la boucle des Andelys est représentée sous forme d'aquarelles et de photos. Vous découvrirez également toutes les richesses tant sur la faune que sur la flore que recèle cette boucle. Cette brochure sera prochainement à votre disposition en mairie.

COURS INFORMATIQUE

Madame LAROCHE nous informe que des cours d'informatique ouverts aux enfants vont avoir lieu courant septembre (mercredi après-midi) dans la maison « Jean CONTANT ».



COMPTE RENDU SEANCE DU 17 OCTOBRE 2003

Le vendredi 17 octobre 2003, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 8 octobre 2003, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte-rendu du 25 juillet 2003
- Demande subvention au titre des amendes de police (étude sécurité sur la RD313)
- Demande subvention au titre des amendes de police (chaussée et création d'un chemin piéton rue de la messe)
- Approbation rapport activité 2002 (Syndicat eau du vexin normand)
- Approbation modification des statuts de la CCAE
- Enquête publique concernant le renouvellement de l'exploitation de la compagnie des sablières de la seine au lieu dit « le gorgeon des rues)
- Complément d'étude de G2C environnement « diagnostic des installations d'assainissement non collectif »
- Dénomination rue
- Attribution frais de déplacement Madame HANNOTEUX
- Fixation date de remise des clefs à Monsieur LEGOUPIL David (4 cité des fleurs)
- Carte communale (participation voies et réseaux)
- Décisions modificatives :emprunt, achat bancs, travaux voirie (routes Nationale, Herqueville, Daubeuf) étude assainissement, protection des vitraux
- Sortie actif camions, photocopieur école, ordinateur mairie.
- Primes personnel
- Emprunt

QUESTIONS DIVERSES

- Commission école et jeunes (nomination Mr Xavier LORTHIOS)
- Projet skatepark
- SYGOM
- Eglise
- SIEGE

Etaient présents : MMES ET MRS J.GAUTRON- J.LAROCHE- P.JULLIEN-C.JOZEFACKI Adjoints- -L.HENOCH-D.LABBE B.LETHIAIS-S.DEVEAUD- R.VILCOQ-E.BANCE- C.CABALLE

Etaient absents : MRS B.GUILLOU-M.BENSI (pouvoir à Mr LABBE)
MME B.NEAU

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 25 juillet 2003

DEMANDE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE (ETUDE SECURITE SUR LA RD 313)

Monsieur le Maire présente le courrier du Conseil Général dans lequel est mentionné que l'étude de sécurité sur la route départementale 313 entre bien dans la catégorie des opérations qui peuvent être subventionnées au titre de la répartition du produit des amendes de police.

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à demander une subvention au titre des amendes de police (programme 2004) pour le projet cité précédemment.

DEMANDE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE (CHAUSSEE ET CREATION D'UN CHEMIN PIETON RUE DE LA MESSE)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de faire réaliser en 2004 les travaux d'aménagement rue de la Messe entre les rues de la Cité des Fleurs et de Maupéou (chaussée et création d'un chemin piéton).

Le Conseil Municipal donne son accord pour demander une subvention auprès du Conseil Général au titre des amendes de police.

APPROBATION RAPPORT ACTIVITE 2002 (SYNDICAT EAU DU VEXIN NORMAND)

Monsieur le Maire fait une synthèse sur le rapport d'activité 2002 du Syndicat d'Eau du Vexin Normand et de la DDASS concernant la commune de Muids. Il en ressort que l'eau mise à la disposition de l'utilisateur est de très bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux normes pour les paramètres physico-chimiques mesurés à l'exception d'un dépassement en nitrates.

APPROBATION MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCAE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de la CCAE de modifier les statuts en ajoutant à l'article 4.2 (politique sociale du logement et du cadre de vie) :

- développement d'une politique en faveur de la jeunesse et de la petite enfance.

Les membres présents approuvent à l'unanimité la décision du Conseil Communautaire et accepte la modification des statuts.

ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LE RENOUVELLEMENT DE L'EXPLOITATION DE LA COMPAGNIE DES SABLIERES DE LA SEINE AU LIEU DIT « LE GORGEON DES RUES »

Monsieur Robert VILCOQ fait un bref compte rendu du dossier d'enquête publique concernant la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière par la Compagnie des Sablières de la Seine au lieu dit le « gorgeon des rues ».

7 hectares restent à être exploités, la demande de prolongation est prévue pour 10 ans sachant que les 4 premières années seront consacrées à l'exploitation des terrains. Quatre années sont nécessaires au remblayage des parcelles, deux années pour l'achèvement des opérations de réaménagement. Toutes les parcelles seront ainsi aménagées et reboisées.

L'enquête publique a lieu du 20 octobre au 21 novembre 2003. A l'issue de cette enquête, le Conseil Municipal aura à donner son avis.

COMPLEMENT ETUDE G2C ENVIRONNEMENT « DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le complément d'étude s'élève à la somme de 10 405.20 € et décide de se rapprocher de la CCAE pour avoir un devis comparatif.

DENOMINATION RUE

Suite à la demande des riverains, le Conseil Municipal décide de nommer la sente située au niveau de la famille CARRIERE et de la famille TRAVERT :

- ruelle des oiseaux

ATTRIBUTION FRAIS DE DEPLACEMENT MADAME HANNOTEUX

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le versement des frais de déplacement à Madame HANNOTEUX pour les cours d'informatique qu'elle donne à la maison Jean CONTANT le mercredi après midi aux enfants de la commune. Ses frais lui seront remboursés chaque fin de mois suivant le tarif en vigueur fixé par le ministère de l'économie des finances et de l'industrie.

FIXATION DATE DE REMISE DES CLEFS A MONSIEUR LEGOUPIL DAVID (4 CITE DES FLEURS)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux sont désormais achevés au 4 cité des fleurs et propose de remettre les clefs à Monsieur LEGOUPIL David le 1^{er} novembre 2003. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

CARTE COMMUNALE (PARTICIPATION VOIES ET RESEAUX)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la fin de l'étude sur la carte communale et propose d'organiser une réunion spécifique en présence du bureau d'étude afin de voter en connaissance de cause sur son contenu et à la suite duquel, il conviendra de voter également la PVR pour les aménagements des zones constructibles.

DECISIONS MODIFICATIVES : EMPRUNT, ACHAT BANCS, TRAVAUX VOIRIE (ROUTES NATIONALE, DE DAUBEUF, HERQUEVILLE) ETUDE ASSAINISSEMENT, PROTECTION DES VITRAUX.

Madame LAROCHE fait une synthèse de tous les travaux qui ont été réalisés sans être budgétés et qui doivent faire l'objet de modifications budgétaires pour régler les différents fournisseurs.

- emprunt (420.00 €)
- achat bancs (2928.09 €)
- travaux voirie (7688.83 €)
- étude assainissement (10405.20 €)
- protection vitraux (8409.10 €)

SORTIE ACTIF (CAMIONS, PHOTOCOPIEUR ECOLE, ORDINATEUR MAIRIE)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de sortir les biens cités ci-après de l'inventaire de la commune :

- Camion MAZDA (année d'acquisition 1996, valeur à l'origine 8457.26 € vendu en 2001 la somme de 603.32 €)
- Estafette RENAULT (année d'acquisition 1983, valeur à l'origine 741.21€)
- Photocopieur école (année d'acquisition 1994, valeur à l'origine 1556.18 €)
- Ordinateur mairie (année d'acquisition 1996, valeur à l'origine 2120.75 €)

PRIMES PERSONNEL

Le Conseil Municipal décide d'accorder au personnel communal une prime annuelle selon les textes en vigueur

EMPRUNT

Le Conseil Municipal décide que pour financer ses dépenses d'investissement, il est nécessaire de recourir à un emprunt de 23 650 € auprès du Crédit Agricole dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée maximum : 7 ans
- Taux fixe : 3.65 %
- Périodicité des échéances : annuité

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

QUESTIONS DIVERSES

Commission école et jeunes

Monsieur Xavier LORTHIOS remplace Madame BAEYENS au sein de la commission école et jeunes.

Projet skatepark

Des devis concernant ce projet vont être demandés afin de prévoir éventuellement cette dépense au budget 2004. Ce projet sera étudié par la commission école et jeunes.

SYGOM

A compter du 1^{er} janvier 2004, il n'y aura plus de décalage quand le jour de ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif tombe un jour férié sauf (1^{er} janvier et 1^{er} mai)

EGLISE

Un bureau d'études spécialisé en restauration de bâtiments anciens va venir le 30 octobre sur notre demande effectuer un diagnostic sécurité de notre église.

SIEGE

Le Conseil Municipal envisage pour les années à venir de faire réaliser des travaux d'effacement des réseaux électriques ainsi que l'enfouissement des réseaux téléphoniques. Des devis ont été demandés au SIEGE. Les demandes de subventions sont en cours pour la réalisation d'1/3 des travaux pour l'année 2004, à la condition toutefois, qu'ils puissent être réalisés en même temps que les travaux de sécurité de la RD313.



COMPTE RENDU SEANCE DU 22 DECEMBRE 2003

Le lundi 22 décembre 2003, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 décembre 2003, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte-rendu du 3 décembre 2003
- Mise à disposition salle informatique par les élèves de Daubeuf
- Autorisation signature documents relatifs aux travaux prévus en 2004 rue de la Messe
- Choix bureau étude pour assainissement non collectif
- Demande subvention pour la réfection de la cour de l'école ainsi que l'achat de jeux
- Virement de crédit

QUESTIONS DIVERSES

- Location logement communal

Etaient présents : MMES J.LAROCHE Adjointe-E.BANCE-B.NEAU
MRS P.JULLIEN Adjoint-R.VILCOQ-B.GUILLOU-D.LABBE-L.HENOCH
B.LETHIAIS

Etaient absents excusés : C.JOZEFACKI (pouvoir à MR P.JULLIEN)
M.BENSI (pouvoir à MR D.LABBE) C.CABALLE(pouvoir à MME
J.LAROCHE) J.GAUTRON (pouvoir à MR R.DUCHEMIN)

Absent : MR S.DEVEAUD

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le Compte Rendu de la séance du 3 décembre est adopté à l'unanimité des membres présents.

MISE A DISPOSITION SALLE INFORMATIQUE PAR LES ELEVES DE DAUBEUF.

Pour faire suite à la demande des enseignantes de l'école de Daubeuf d'utiliser la salle informatique, le Conseil Municipal décide qu'une convention d'occupation de ces locaux devra être signée avec le SIVOS. De plus, une participation financière sera calculée lors de l'élaboration du budget 2004.

AUTORISATION SIGNATURE DOCUMENTS RELATIFS AUX TRAVAUX PREVUS EN 2004 RUE DE LA MESSE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement ainsi que le cahier des charges afin de permettre à la DDE des Andelys d'être maître d'œuvre pour la réalisation d'un cheminement piétons et d'assainissement des eaux pluviales rue de la Messe VC 129.

Pour les travaux d'assainissement en traverse rue de la Messe une subvention est demandée au titre de la DGE (dotation globale d'équipement)

CHOIX BUREAU ETUDE POUR ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Monsieur le Maire présente aux membres présents les offres des bureaux d'études (G2C ENVIRONNEMENT, CONCEPT ENVIRONNEMENT, SOGETI) susceptibles de réaliser le diagnostic ainsi que l'étude de réhabilitation de 50 installations d'assainissement non collectif. Le Conseil Municipal décide de confier l'étude au bureau d'étude SOGETI dont le montant s'élève à la somme de 5000 €.

DEMANDE SUBVENTION POUR LA REFECTION DE LA COUR DE L'ECOLE ET L'ACHAT DE JEUX.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Conseil Général pour la réfection de la cour de l'école ainsi que pour l'achat de jeux dont les devis s'élèvent à la somme de 14 772 €.

VIREMENT DE CREDIT

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il est nécessaire d'inscrire la somme de 1800,00 € au compte 2128.20 (aménagement halte déchets)

QUESTIONS DIVERSES

Location logement communal

Le Conseil Municipal décide de louer à Monsieur HAVEL Christophe le logement situé 5 Avenue Pierre Dupont sous réserve qu'il accepte toutes les conditions prises par le Conseil, c'est pourquoi Monsieur le Maire souhaite le rencontrer.